



COMMUNE DE BASSUSSARRY



ANNEE 2022

SEANCE PUBLIQUE DU 28 MARS 2022

Délibération n°

2022036

Date de convocation : 24/03/2022

Date d'affichage: 30/03/2022

Nombre de conseillers en exercice : 23

Nombre de présents : 16 Pouvoirs : 6 Nombre de votants : 22

Vote: 22 Pour: 22 Abstention: 0 Contre: 0

Adopté à l'Unanimité

L'an deux mille vingt-deux, le 28 mars à 19h00, les membres du Conseil Municipal de la commune de BASSUSSARRY, se sont réunis en session ordinaire dans la salle Elgarrekin, Place de l'Eglise à Bassussarry (64200), sur convocation qui leur a été adressée par le Maire le 24 mars 2022, conformément à l'article L2121.11 du Code général des collectivités territoriales.

<u>Présents</u>: M. Michel LAHORGUE, Maire & Ms Frédéric ETCHEGARAY, Yannick BASSIER, Marc PERRIER, Cédric BRESAC, Philippe ENSALES, Christian GARRIGUES, Jean-Baptiste HALTY.

Mmes Valérie RECART, Guénaël LE CAM, Valérie ETCHART, Marie ROSPIDE, Laure TREMOUILLE, Sylvie ITHOURRIA, Fleur BEYRIS, Nathalie HARAN.

Absents excusés: Céline FAYS (pouvoir à Mme Laure TREMOUILLE), Mme Emmanuelle DALLET (pouvoir à Mme Valérie RECART), Mme Maud BARRAL (pouvoir à M. Yannick BASSIER), Mme Bénédicte LARCEBEAU (pouvoir à Mme Fleur BEYRIS), M. Bernard COMBES (pouvoir à Mme Guénael LE CAM), M. Arnaud PAVLOVSKY (pouvoir à M. Frédéric ETCHEGARAY), M. Mikel AMILIBIA.

Secrétaire de séance : Mme Marie ROSPIDE.

O.J n°8.5 : Vote du budget primitif pour l'exercice 2022 Budget général

Rapporteur: M. Yannick BASSIER, adjoint aux finances

Vu le Code Général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.1612-1 et suivants et L.2311-1 àL.2343-2;

Il est exposé le contenu du budget en résumant les orientations générales et proposant un vote du budget par chapitre, pour la section de fonctionnement et la section d'investissement, tant pour le budget principal que pour les budgets annexes.

APRES avoir entendu les explications données,

APRES en avoir délibéré,

Le CONSEIL MUNICIPAL,

Reçu en préfecture le 30/03/2022

ID: 064-216401000-20220328-D2022036-DE

Affiché le

3 187 867.44€



3 187 867.44€

DECIDE de voter le budget primitif du budget général de la

mmune par chapitre, cor	<u>mme suit</u> :	
Prévisions	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	2 803 950.10€	2 803 950.10€

Section de Fonctionnement :

Dépenses :

Investissement

Chapitres	Montants	Vote
Chap. 011	594 200€	→ Adopté à l'unanimité
Chap. 012	583 300.61€	→ Adopté à l'unanimité
Chap. 65	324 952€	→ Adopté à l'unanimité
Chap. 66	32 500€	→ Adopté à l'unanimité
Chap. 67	42 000€	→ Adopté à l'unanimité
Chap. 68	5 000€	→ Adopté à l'unanimité
Chap. 022	5 000€	→ Adopté à l'unanimité
Chap. 023	1 166 245.37€	→ Adopté à l'unanimité
Chap. 042	50 752.12€	→ Adopté à l'unanimité

Recettes:

Chapitres	Montants	Vote
Chap. 013	10 796.80€	→ Adopté à l'unanimité
Chap. 70	9 550€	→ Adopté à l'unanimité
Chap. 73	1 513 600€	→ Adopté à l'unanimité
Chap. 74	156 500€	→ Adopté à l'unanimité
Chap. 75	1 113 473.30€	→ Adopté à l'unanimité
Chap. 76	30€	→ Adopté à l'unanimité

▶ Tous les chapitres ont été adoptés à l'unanimité des voix.

Envoyé en préfecture le 30/03/2022

Reçu en préfecture le 30/03/2022

ID: 064-216401000-20220328-D2022036-DE

Affiché le



Section d'investissement :

Dépenses :

Chapitres	Montants	vote
Chap. 001	101 144.40€	→ Adopté à l'unanimité
Chap. 16	94 500€	→ Adopté à l'unanimité
Chap. 20	50 000€	→ Adopté à l'unanimité
Chap. 204	20 000€	→ Adopté à l'unanimité
Chap. 21	1 334 769.39€	→ Adopté à l'unanimité
Chap. 23	1 587 453.65€	→ Adopté à l'unanimité

Recettes:

Chapitres	Montants	vote
Chap. 021	1 166 245.37€	→ Adopté à l'unanimité
Chap. 040	50 752.12€	→ Adopté à l'unanimité
Chap. 10	943 182.95€	→ Adopté à l'unanimité
Chap. 13	542 500€	→ Adopté à l'unanimité
Chap. 138	55 187€	
Chap. 16	430 000€	→ Adopté à l'unanimité

➤ Tous les chapitres ont été adoptés à l'unanimité des voix.

Fait à Bassussarry, le 28 mars 2022.

Le Maire,

Michel LAHORGUE